

# **SNUDI-Force Ouvrière des Bouches du Rhône**

*Le syndicat des Instituteurs, Professeurs des Écoles et personnels contractuels des écoles publiques*  
tél. : 04 91 00 34 22 - 06 20 76 11 87 fax : 04 91 33 55 62  
site : [www.snudifo13.org](http://www.snudifo13.org) mail : [contact@snudifo13.org](mailto:contact@snudifo13.org)

---

Jeudi 9 avril 2009

## **Privilèges pour les uns... Corvée d'Ancien régime pour les autres ! Non à la journée de travail gratuit !**

A l'heure où le gouvernement refuse une augmentation générale des salaires, retraites et minima sociaux,

A l'heure où les franchises médicales et les remboursements de médicaments frappent tous les assurés sociaux,

A l'heure où avec la loi Fillon de 2003, chaque année qui passe voit le montant de nos futures retraites diminuer et la durée de cotisation augmenter,

Tandis que le patronat n'a jamais bénéficié d'autant d'exonérations de cotisations sociales et que les grandes fortunes bénéficient d'un bouclier fiscal de 15 milliards d'euros,

Tandis que la Banque BNP- Paribas qui a reçu 5,1 milliards d'euros dans le cadre du plan de soutien au secteur bancaire, a provisionné 28,6 millions d'euros destinés à financer les vieux jours de ses quatre mandataires sociaux (le PDG touchera chaque année 800 000 euros de retraite),

Tandis que la Société Générale qui a reçu 1,7 milliards d'euros de fonds publics va verser 730 000 euros de retraite par an à son PDG,

Tandis que la banque Natexis, qui a annoncé la suppression de 1 250 emplois et a perdu 2,8 milliards d'euros en 2008, va recevoir 5 milliards d'euros d'aide de l'Etat et verse 90 millions d'euros de bonus à ses traders au titre de 2008,

**Voilà que l'on nous ressort la journée dite de solidarité** par laquelle le salarié fournit une journée de travail gratuit dont le salaire (0,3 % de la masse salariale) est versé par l'employeur à la "Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie". Par contre, les richesses créées durant ce jour de travail supplémentaire rentrent directement dans la poche des patrons.

### **Le calcul est simple :**

Une journée travaillée contribue à créer près de 6 milliards d'euros de richesses supplémentaires dans le pays. Dans le cas du lundi de pentecôte, les salaires que reversent les employeurs représentent un peu plus de 2 milliards par an.

### **Cette journée rapporte aux entreprises plus de 3,5 milliards de bénéfices supplémentaires !**

Rappelons que les pouvoirs publics se sont bien gardés de taxer les entreprises de 0,3% du chiffre d'affaires annuel, ce qui aurait correspondu à une journée de création de richesse. C'est bien là de la charité obligatoire, imposée aux seuls salariés !

**Parce que tout travail mérite salaire, parce que le travail forcé est interdit depuis la Révolution et par différents traités internationaux, cette journée de travail obligatoire non rémunéré doit être abrogée.**

### **Le SNUDI-FO rappelle sa consigne :**

**NE DONNER AUCUNE DATE pour la journée de corvée !**

**Moins on est payé (salaires, indemnités, frais de déplacement...),  
plus on nous demande de travailler !  
Non au travail gratuit obligatoire !**

**La vérité sur cette fausse solidarité, sur notre site : rubrique Dossiers puis Journée dite de "solidarité"**

**Pour tout problème dans la mise en œuvre de cette consigne, contactez le syndicat au 04 91 00 34 22.**